

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 septembre 2020

---

## PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE - (N° 3234)

Adopté

### AMENDEMENT

N° AC492

présenté par  
M. Raphan, rapporteur

-----

#### ARTICLE PREMIER

#### RAPPORT ANNEXÉ

Après l'alinéa 78, insérer l'alinéa suivant :

« L'inclusion numérique est également un domaine dans lequel les perspectives de recherche et d'innovations sont importantes, eu égard au réel besoin d'outils innovants permettant de rendre le numérique accessible à chaque individu ou lui permettant d'être accompagné dans un parcours de montée en compétences numériques. A l'heure de la transition numérique du service public, la recherche, notamment pluridisciplinaire, devra être partie prenante dans ces transformations afin de garantir l'accès et l'appropriation de chaque citoyen. »

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Les inégalités numériques sont également majeures. Les politiques de recherche doivent également les prendre en compte pour contribuer à les réduire.